



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Par arrêté en date du 23 août 2017,

Le président de la Communauté de communes du Val d'Amboise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de Montreuil-en-Touraine relatif à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUm du Cœur de Bourg et à la suppression de l'emplacement réservé n°5 afin de permettre l'évolution d'une activité agricole au Grans Salé.

Cette enquête précède la phase d'approbation de la modification n°1 du PLU par le conseil communautaire de la CCVA qui doit intervenir à l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats.

A cet effet,

Monsieur Joseph HALOUA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans.

L'enquête se déroulera en mairie de Montreuil-en-Touraine pendant 31 jours du mardi 19 septembre 2017 et jusqu'au jeudi 19 octobre 2017.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 9h à 12h, ainsi qu'au siège de la CCVA du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Montreuil-en-Touraine, [www.montreuil-touraine.fr](http://www.montreuil-touraine.fr) ainsi que celui de la CCVA [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr).

Toute information complémentaire peut être demandée à Madame Géraldine VITULIN, Responsable du service urbanisme-planification à la Communauté de communes du Val d'Amboise.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Mardi 19 septembre 2017 de 13 heures 30 à 17 heures 30,

Mercredi 27 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures,

Samedi 7 octobre 2017 de 9 heures à 12 heures,

Jeudi 19 octobre 2017 de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou à la CCVA ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur au siège de la Communauté de communes du Val d'Amboise 9 bis rue d'Amboise 37530 NAEZLLES NEGRON.

Les observations pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse suivante [geraldine.vitulin@cc-valdamboise.fr](mailto:geraldine.vitulin@cc-valdamboise.fr) jusqu'au jeudi 19 octobre 2017 17 h 30, date de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Montreuil-en-Touraine et à la Communauté de communes du Val d'Amboise, ainsi que sur les sites internet de la commune et de la Communauté de communes du Val d'Amboise, où ils pourront être consultés pendant un délai d'1 an à compter de la clôture de l'enquête.